

# InFO<sup>22</sup>uest

Confédération Générale du Travail

**FO<sup>22</sup>**  
la force syndicale

Côtes d'Armor

# P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Bulletin d'information de l'Union Départementale CGTFO des Côtes d'Armor

N°58 Déposé le 30/07/2014

**SOMMAIRE**

**Page 2- Présentation**  
*-Quel engagement pour le candidat aux élections ?*  
*-Les conditions pour être éligible*

**Pages 3-4- Liste non exhaustive des secteurs et grandes entreprises du département**

**Page 4- Contacts FO Elections MSA**

## NUMÉRO SPÉCIAL



santé  
famille  
retraite  
services



# ELECTIONS M.S.A.

Janvier 2015



# ELECTIONS MUTUELLES SOCIALES AGRICOLES Janvier 2015

En janvier 2015, les salariés du monde agricole et rural éliront leurs administrateurs à la MSA (Mutualité Sociale Agricole), le deuxième régime de protection sociale en France, qui a la particularité de regrouper aussi les employeurs.

Ces élections MSA, qui ont lieu tous les cinq ans, sont d'une grande importance pour notre organisation syndicale car elles s'inscrivent dans le contexte de la loi sur la représentativité d'août 2008. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour que FORCE OUVRIERE ait sa place au sein des instances locales et nationales de la MSA.

Pour ce faire, il est essentiel de les préparer et de présenter des listes de candidats FO dans les 52 cantons du département des Côtes d'Armor. A raison d'un minimum de trois candidats par canton, nous devons donc trouver 156 candidatures sur le département.

Comme il s'agit de défendre la position de notre organisation syndicale, c'est donc l'affaire de tous les militants et adhérents FO.

Cette petite brochure est un outil pour vous aider à trouver des candidats car il y a forcément dans votre entourage, des salariés assurés à la MSA. N'hésitez pas à contacter l'Union Départementale si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

## QUEL ENGAGEMENT POUR LE CANDIDAT AUX ELECTIONS ?

Le Délégué Cantonal est un relais de la M.S.A. sur le terrain. Il participe en fonction de ses disponibilités à l'animation de son canton avec les autres élus de son territoire. Les propositions d'animation sont assurées par l'animateur de la caisse de la M.S.A. et décidées par les élus du secteur.

Le candidat aux élections MSA n'a aucun engagement obligatoire vis-à-vis de notre organisation syndicale, sauf à vouloir y adhérer.

Pour se présenter, il suffit sur la déclaration individuelle de candidature jointe, de remplir le nom, l'adresse, date et lieu de naissance et y apposer sa signature en bas de page. Il faudra y joindre une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité valide jusqu'en janvier 2015.

### A savoir :

**La campagne n'est pas publique, les noms ne seront pas publiés dans les journaux ni sur des affiches électorales. Par ailleurs, les employeurs ne seront pas informés des candidatures déposées par leurs salariés.**

### LES CONDITIONS POUR ETRE ELIGIBLE :

**Pour être éligible et déposer une déclaration de candidature, il faut satisfaire aux conditions suivantes :**

- 1/- Etre âgé de 18 ans accomplis
- 2/- Appartenir au 2<sup>ème</sup> collège (collège des salariés)
- 3/- Ne pas avoir été frappé au cours des cinq années précédentes d'une condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- 4/- Etre allocataire MSA en recherche d'emploi ou retraité -salarié.
- 5/- Avoir sa résidence dans le canton c'est-à-dire que le candidat doit se présenter dans le canton de son lieu d'habitation et non pas dans le canton de son lieu de travail.



## LISTE NON EXHAUSTIVE DES SECTEURS ET GRANDES ENTREPRISES DU DÉPARTEMENT DONT LES SALARIÉS SONT AFFILIÉS A LA M.S.A.

SECTEURS	ENTREPRISES	LOCALITÉS
<b>Coopératives céréalières, laitières, laiteries privées et conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COOPÉRATIVE AGRICOLE DE BROONS</li> <li>• COOPERATIVE GARUN PAYSANNE</li> <li>• U.E.S. LE GOUessant</li> <li>• STE LAITIERE DES VOLCANS D'Auvergne</li> <li>• INZO</li> <li>• SODIAAL</li> <li>• ARMORICAINE LAITIERE</li> <li>• SCA BRO DEGER</li> <li>• LAÏTA</li> </ul>	<p>Broons + agences du département</p> <p>La Bouillie</p> <p>Lamballe + agences Saint-Brandan, Quintin</p> <p>Loudéac</p> <p>Tout le département</p> <p>Lanfains</p> <p>Camlez</p> <p>Plancoët</p>
<b>Exploitations agricoles Viticulture, maraichage et primeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U.C.P.T</li> <li>• GROUPEMENT PRIMEURISTES GOELO-TREGOR</li> <li>• SALARIES DES GAEC ET CUMA</li> </ul>	<p>Paimpol</p> <p>Paimpol</p> <p>Tout le département</p>
<b>Entreprises coopératives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COOPERL ARC ATLANTIQUE</li> <li>• DENITRAL S.A.S.</li> <li>• FERTIVAL</li> <li>• SOCOBATI S.A.S.</li>   <li>• INVIVO</li> </ul>	<p>Lamballe et Saint-Brieuc</p> <p>Lamballe</p> <p>Quintenic</p> <p>Lamballe + agences du département</p> <p>Loudéac + agences du département</p>
<b>Comptabilité agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C.E.R. (Centre d'Economie Rurale)</li> </ul>	<p>Agences du département</p>
<b>E.T.D. (Entreprises de travaux du département) Paysagistes, jardinerie Horticulture-Pépinière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• JARDILAND</li> <li>• GAMM VERT OUEST</li> <li>• OLIVIER DE BRYE</li> <li>• SARL LES JARDINS DE L'EVRON</li> <li>• SARL SAGORY</li> </ul>	<p>Saint-Brieuc, Dinan et agences du département</p> <p>Saint-Jacut de la Mer</p> <p>Trédaniel, Loudéac</p> <p>Pommeret</p>
<b>Organismes professionnels agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CREDIT AGRICOLE</li> <li>• GROUPAMA</li> <li>• M.S.A.</li> <li>• CHAMBRE D'AGRICULTURE</li> </ul>	<p>Saint-Brieuc et agences du département</p>



LISTE NON EXHAUSTIVE DES SECTEURS ET GRANDES ENTREPRISES DU DÉPARTEMENT DONT LES SALARIÉS SONT AFFILIÉS A LA M.S.A. (suite)

SECTEURS	ENTREPRISES	LOCALITÉS
Education-Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ECOLE SAINT-ILAN</li> <li>• LEPPA SERVICE D.SAVIO</li> <li>• LREP DU RESTMEUR</li> <li>• LYCEES AGRICOLES</li> <li>• CENTRE DE FORMATION D'ARMOR</li> <li>• POLES DE FORMATION</li> </ul>	<p>Langueux Dinan Pabu Tout le département Pommerit Jaudy Tout le département</p>
Groupement d'employeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UES EOLYS</li> </ul>	Guingamp
Organisation porcine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UNIPOINT</li> <li>• PORC BRETAGNE OUEST</li> </ul>	Tout le département Plérin
Entreprises avicoles, élevages et ramassage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DOUX POUSSIN S.N.C.</li> <li>• HUBBARD S.A.S.</li> <li>• HYBRID TURKEYS S.A.S.</li> <li>• NOVOGEN S.A.S.</li> <li>• S.F.P.A.</li> <li>• SARL PASCAL RIOU</li> <li>• SAS HY-LINE FRANCE</li> <li>• ISA S.A.S.</li> </ul>	<p>La Harmoye Le Foeil + agences Ploufragan Quintin Ploufragan Saint-Gilles Pligeaux Loudéac Ploufragan</p>
Alimentation Animale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NUTREA N.A.</li> </ul>	Plouisy
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CENTRES EQUESTRES</li> <li>• GARDES-CHASSES</li> <li>• GARDES-PECHES</li> <li>• PARCS ZOOLOGIQUES</li> <li>• GOLF</li> <li>• O.N.F.</li> <li>• OSTREICULTEURS</li> </ul>	Tout le département

**POUR LA DEFENSE DE LA PROTECTION SOCIALE  
DANS L'AGRICULTURE  
REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE**



**Contacts F.O-M.S.A. : Alain BESNARD  
et Bruno LANOË**

UNION DEPARTEMENTALE CGT FORCE OUVRIERE  
5, rue de Brest – 22000 Saint-Brieuc  
TÉL. 02 96 33 62 63 – FAX 02 96 33 22 63

Adressez vos articles à Patrick, ou à l'UD. ☎ : 02 96 33 62 63 fax : 02 96 33 22 63  
e-mail [contact@fo22.fr](mailto:contact@fo22.fr) 🌐 <http://www.fo22.fr>

Pour le site : Merci à nos partenaires de [www.elyazalee.com](http://www.elyazalee.com)